

**Objectifs de la formation élaboration du Document Unique :** Savoir identifier et hiérarchiser les risques professionnels propres à l'entreprise. Être capable de formaliser, d'exploiter et de mettre à jour son Document Unique (D.U). Savoir élaborer un plan d'action. Être capable de définir et de mettre en œuvre une démarche de management de la prévention.

**Public visé :** Tout salarié devant s'impliquer dans la réalisation ou dans la mise à jour du D.U.

**Pré-requis :** Bonne connaissance de l'entreprise (son activité, les différents postes, les différents bâtiments, les machines ou matériels utilisés...) Maîtrise de la langue française et de l'outil informatique (WORD, EXCEL connaissance des fonctionnalités de base)

**Durée :** 21 heures soit 3 jours non consécutifs

**Effectif :** De 1 à 3 personnes en fonction de l'organisation interne de l'entreprise

**Lieu :** En INTER au 440 Avenue Amédée Bollée KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.

**Modalité et délais d'accès :** Inscription après validation d'un devis et d'une convention ou d'un contrat de formation. Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum

**Tarif :** 1250€ HT

**Dates des formations :** Contactez-nous au 04.30.96.50.30 ou consultez notre site internet [www.dfg30.fr](http://www.dfg30.fr)

**Responsable pédagogique :** Laetitia DOZ

**Contact :** 04.30.96.50.30 [contact@dfg30.fr](mailto:contact@dfg30.fr)

**Méthodes mobilisées : Modalités pédagogiques :** Alternance d'apports théoriques et de mises en situation. Echanges thématiques, partage d'expérience, réflexion commune, mini-quizz, jeux de rôle.

**Moyens et outils utilisés :** Salle de formation, vidéo projecteur, supports visuels (power point, vidéos), fiches des risques professionnels en lien avec l'activité de l'entreprise (source INRS)

**Moyens humains :** Formateur à l'évaluation des risques professionnels (EVRP) et à la mission de salarié désigné compétent (SDC) validé par la CARSAT.

**Modalités d'évaluation :** Tout au long de la formation, le formateur s'assurera de l'acquisition des notions par un questionnement, des demandes de reformulations etc. L'évaluation finale portera sur la finalisation du Document Unique de l'entreprise. Par ailleurs, une évaluation à chaud sera proposée en fin de formation aux participants à l'aide d'un questionnaire de satisfaction à compléter.

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : contactez notre Référente handicap Laetitia DOZ au 04 30 96 50 30.

**Actualisation :** Le Document Unique doit être mise à jour en interne aussi souvent que nécessaire et au minimum une fois par an.

**Documents :** Des supports relatifs à l'évaluation des risques dans l'entreprise seront remis à chaque stagiaire ou envoyés par mail. Une attestation de formation sera établie à l'issue de la formation.

## **PROGRAMME : Formation à l'élaboration du Document Unique**

*Chaque notion sera mise en application par le biais d'exercices à réaliser en présentiel ou en inter session*

### **Préparation de la démarche**

*Engagement et volonté de la Direction*

*Construire l'organisation adaptée à l'entreprise*

*Les acteurs et les moyens*

*Associer les salariés*

### **Préparation à l'évaluation des risques**

*Identifier les sources de danger au travail*

*Déterminer les risques et l'exposition des personnes*

### **Identification des risques**

*Elaborer la grille de cotation ou de criticité*

*Hiérarchiser l'ensemble des risques identifiés pour chaque unité de travail*

*Intégration du Salarié Déclaré Compétent*

### **Mise en place du Document Unique**

*Connaître le contenu minimal du Document Unique*

*Formalisation et communication au personnel du D.U*

*Mise à jour du D.U*

### **Plan d'action**

*Définir et planifier des actions de prévention*

*Les différentes actions à mettre en place*

*Formalisation et communication*

*Intégrer son évaluation des risques dans son plan d'action de la démarche de prévention*